



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 114455

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la question des dépassements d'honoraires pratiqués par certains professionnels de santé, qui peuvent compromettre l'accès aux soins pour les retraités notamment. Les mutuelles ne les remboursent qu'en partie, et la progression de ces dépassements amène les mutuelles à augmenter leurs cotisations, non déductibles pour les retraités. Elle lui demande quelles mesures pourraient être prises pour mettre à plat le système existant et permettre à tous, et notamment aux retraités, de pouvoir accéder aux soins dont ils ont besoin.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114455

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7814

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)